

IDENTIFICATION UE : 1.A

Intitulé : Histoire et arts : Histoire littéraire			Code : X4L1M1A
Volume horaire :	5h CM	15h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Marc ARINO			courriel : marc.arino@univ-reunion.fr
Intervenants :			courriel :
			courriel :

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Cours magistraux et TD visent à revenir sur des points précis de l'histoire littéraire. A partir de différents sujets de dissertation et de groupements de textes balayant l'histoire de la littérature française du 16^{ème} siècle à nos jours, il s'agit d'apprendre à problématiser certaines questions telles que : qu'est-ce qu'un courant ? Quels sont ses bornes temporelles ? Qu'est-ce qui les justifie ? Les caractéristiques établies sont-elles des critères stables ? ...

Objectifs :

Ce cours a pour but de revenir sur les connaissances en histoire littéraire des entrants en M1 parcours Lettres. Il s'agit là de connaissances essentielles pour un futur professeur de Lettres, mais aussi pour le candidat (épreuves de dissertation et épreuves orales). Ce cours, qui s'inscrit en complément de ceux couvrant les genres littéraires et les problématiques littéraires générales, doit permettre d'apprendre aux étudiants et futurs enseignants à mobiliser leurs connaissances – souvent plus diverses qu'ils ne le croient.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Avoir des connaissances sur les grands courants de la littérature française et leurs caractéristiques
- Savoir problématiser une approche historique de la littérature
- Savoir réinvestir ces connaissances par rapport à d'autres approches : poétique, stylistique, etc.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Travaux écrits : dissertation en lien avec l'étude de groupements de textes (CAPES) ou commentaire (PLP)	2 ^{ème} session : Idem.
--	-------------------------------------

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- un manuel scolaire à démarche chronologique, de type « collection Henri Mitterand », chez Nathan ;
- la collection « Histoire de la littérature française » chez Garnier Flammarion ;
- un manuel de type *Les grandes dates de la littérature française* (Alain Couprie, Armand colin, « 128 »)

IDENTIFICATION DU COURS : UE 1.BIntitulé : **Histoire et arts : Histoire des arts**Code : **X4L1M1B**

Volume horaire :

0 CM

15h TD

ECTS : **1**

Responsable de l'UE : Marc ARINO

courriel : marc.arino@univ-reunion.fr

Intervenants :

Cathy VIDALOU

courriel : cathy.vidalou@gmail.com

courriel :

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

- Dans la perspective d'un enseignement obligatoire de l'Histoire des arts au collège et au lycée, il s'agit de proposer une première approche transdisciplinaire d'œuvres d'art (initiation à la lecture de l'image fixe).
- Le choix des œuvres est établi à partir des programmes et listes thématiques proposées pour le collège et le lycée d'enseignement général et professionnel. L'analyse d'œuvres d'art autres que littéraires (peinture, sculpture, sérigraphie, photographie, photomontage...) se fait toujours en lien avec l'histoire littéraire et dans la mesure du possible en lien avec des textes dont ces œuvres sont la source, la transposition ou qu'elles permettent d'éclairer sous un jour spécifique.

Objectifs :

- Construire une culture personnelle fondée sur des œuvres de référence.
- Initier à la lecture de l'image.
- Maîtriser le vocabulaire technique et les repères historiques propres à chaque œuvre étudiée.
- Favoriser chez les futurs enseignants de lettres d'autres façons d'enseigner en croisant les compétences disciplinaires.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Les étudiants devront avoir des connaissances sur :
 - un certain nombre d'œuvres,
 - des méthodes d'analyse des œuvres d'art (formes, techniques, significations, usages),
 - des mouvements artistiques, des styles, des artistes, des lieux,
 - des repères littéraires, historiques, artistiques.
- Les étudiants devront être capables de :
 - observer et analyser les œuvres d'art ;
 - identifier leurs caractéristiques fondamentales ;
 - les situer dans le temps et l'espace pour mieux comprendre leur environnement spécifique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session : 1 devoir écrit, 2h2^{ème} session : 1 devoir écrit, 2h**Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum**

Collège : Histoire des Arts, cycle 3 et cycle 4 - B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015.

- Lycée général et professionnel : Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008.
- <http://www.histoiredesarts.culture.fr>
- <http://eduscol.education.fr/cid60915/ressources-d-histoire-des-arts-pour-le-college.html>

IDENTIFICATION UE : 2-A			
Intitulé : Les genres littéraires. Théâtre			Code : X4L1M2A
Volume horaire :	5h CM	15h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Guilhem ARMAND		courriel : guilhem.a2@wanadoo.fr	
Intervenants :	Tristan ALONGE	courriel : tristan.alonge@univ-reunion.fr	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Le cours a pour objet l'étude structurée des principaux genres théâtraux et de leur évolution, ainsi que la connaissance des auteurs et des œuvres. Il s'intéressera au répertoire classique comme aux formes dramatiques contemporaines. Il se propose d'explorer les problématiques spécifiques au genre en s'appuyant sur l'analyse des textes et leur mise en scène.

Objectifs :

- relier l'étude des théories et des œuvres à la connaissance des contextes de production et de réception
- se familiariser avec les grandes problématiques associées au texte théâtral et à sa représentation
- maîtriser un lexique technique précis permettant d'analyser le texte théâtral

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- maîtriser les outils théoriques et critiques utiles pour aborder l'analyse des textes théâtraux
- contextualiser et mettre en relation les productions littéraires et critiques
- réinvestir ses connaissances et savoir-faire dans l'exercice de la dissertation ou de l'explication de texte

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Travaux écrits : composition française – commentaire composé (PLP)	2 ^{ème} session : Idem
--	------------------------------------

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- M. Escola, *Le Tragique*, Flammarion, 2007
- P. Larthomas, *Le Langage dramatique*, PUF, 1980.
- B. Louvet-Molozay, *Le Théâtre*, Flammarion, 2007
- M.-C. Hubert, *Le Théâtre*, A. Colin, 2008.
- V. Sternberg-Greiner, *Le Comique*, Flammarion, 2002.

IDENTIFICATION UE : 2-B				
Intitulé : Les genres littéraires. Poésie				Code : X4L1M2B
Volume horaire :	5h CM	15h TD		ECTS : 2
Responsable de l'UE : Guilhem ARMAND			courriel : guilhem.2a@wanadoo.fr	
Intervenants :	Françoise SYLVOS		courriel : francoise.sylvos@wanadoo.fr	
			courriel :	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Le cours a pour objet l'étude de ce qu'est la poésie, de l'évolution de ses formes, de l'histoire du genre poétique et des discours théoriques et critiques qu'il a suscités, ainsi que des problématiques qui lui sont propres.</p> <p>Il proposera un entraînement à la dissertation et au commentaire à partir de sujets abordant le genre poétique.</p>

Objectifs :
<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et enrichir sa connaissance du genre, des textes et des auteurs - Savoir lire et analyser un texte poétique - Elaborer des problématiques et des plans, à partir de sujets à analyser - S'entraîner à la rédaction de tout ou partie d'une dissertation ou d'un commentaire

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les outils théoriques et critiques utiles pour aborder l'analyse des textes poétiques - contextualiser et mettre en relation les productions littéraires et critiques - réinvestir ses connaissances et savoir-faire dans l'exercice de la dissertation, de l'explication ou du commentaire de texte

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Travaux écrits : composition française – commentaire composé (PLP)	2 ^{ème} session : Idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<p>J.-L. Joubert, <i>La Poésie, A Colin</i>, 2010.</p> <p>D. Ducros, <i>Lecture et analyse du poème, A. Colin</i>, 1996.</p> <p>M. Aquien, <i>La versification appliquée aux textes, A. Colin</i>, 2010.</p> <p>H. Marchal, <i>La Poésie</i>, Flammarion, 2007.</p> <p>L. Verdier, <i>Introduction à la poésie moderne et contemporaine</i>, Hachette Supérieur, 2001.</p>

IDENTIFICATION UE : 2-C			
Intitulé : Les genres littéraires. Genre narratif			Code : X4L1M2C
Volume horaire :	5h CM	15h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Guilhem ARMAND		courriel : guilhem.2a@wanadoo.fr	
Intervenants :	Guilhem ARMAND	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Le cours se propose d'étudier l'émergence et les mutations des différents genres narratifs, en particulier du roman (roman, conte, autobiographie, etc.) ainsi que les interrogations qu'ils suscitent, en combinant perspective historique et théorie. Il s'appuie sur des textes littéraires et critiques de façon à articuler productions particulières et vision d'ensemble.</p> <p>L'ensemble des séances vise à la préparation de la composition française sans négliger la connaissance des textes, utile pour les épreuves orales. En fonction des points théoriques et critiques abordés par les sujets proposés, les étudiants seront dirigés vers des lectures spécifiques et invités à rédiger régulièrement tout ou partie d'une composition française.</p>

Objectifs :
<p>Les cours permettront aux étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se familiariser avec les problématiques récurrentes concernant les genres narratifs, - d'augmenter et d'affiner leur bagage de références littéraires - de perfectionner leur méthode de dissertation.

Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les outils théoriques et critiques utiles pour aborder l'analyse des textes narratifs - contextualiser et mettre en relation les productions littéraires et critiques - réinvestir ses connaissances et savoir-faire dans l'exercice de la dissertation ou de l'explication de texte

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Travaux écrits : composition française – commentaire composé (PLP)	2 ^{ème} session : Idem

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
<p>C. Becker, dir., <i>Le Roman</i>, Bréal, 1996.</p> <p>Henri Coulet, <i>Idées sur le roman. Textes critiques sur le roman français. XIIe –XXe siècles</i>, Larousse, 1992.</p> <p>J.-P. Miraux, <i>L'Autobiographie</i>, A. Colin, 2009.</p> <p>N. Piégay-Gros, <i>le Roman</i>, Flammarion, 2005.</p> <p>Y. Reuter, <i>Introduction à l'analyse du roman</i>, Bordas, 1991.</p>

IDENTIFICATION UE : 2-D			
Intitulé : Les genres littéraires. Littérature d'idées			Code : X4L1M2D
Volume horaire :	5h CM	15h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Guilhem ARMAND		courriel : guilhem.2a@wanadoo.fr	
Intervenants :	Laurence COULOMBIER	courriel : l.coulombier@orange.fr	
		courriel :	
CONTENU PÉDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>			
<p>Le cours de « littérature d'idées » s'intéresse aux spécificités de ce genre qui relie l'écriture littéraire aux grands domaines de l'histoire des idées (morale, politique, religion) et de la réflexion esthétique, philosophique, scientifique, etc. Le cours donnera un aperçu des différentes formes qu'emprunte cette littérature du XVI^e au XX^e siècle (essai, maxime, portrait, discours, sermon, dialogue, lettre, sermon, pamphlet, etc.)</p> <p>Comment la littérature s'engage-t-elle dans les débats d'idées de son temps ? Quels rapports entretient-elle avec les discours savants ? À partir d'un corpus d'extraits significatifs et de sujets de dissertation, seront examinées quelques problématiques soulevées par ces formes littéraires</p>			
OBJECTIFS			
Les cours permettront aux étudiants :			
<ul style="list-style-type: none"> • d'enrichir leur connaissance de l'histoire littéraire et culturelle ; • de réfléchir sur le fonctionnement de ces textes et leur visée ; • d'approfondir leur réflexion sur les rapports entre la création littéraire et l'argumentation. 			
COMPÉTENCES ACQUISES : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les outils théoriques et critiques utiles pour aborder l'analyse de ces différents genres ; • contextualiser et mettre en relation les différentes productions relevant de ces textes non fictionnels ; • réinvestir ses connaissances et savoir-faire dans l'exercice de la dissertation ou de l'explication de texte. 			
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences			
1 ^{ère} session :		2 ^e session : <i>idem</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • composition française (CAPES) • commentaire composé (PLP) 			
Ressources documentaires (5 ouvrages et 3 sites internet maximum)			
<ul style="list-style-type: none"> • Stéphane Pujol, <i>Le Dialogue d'idées au XVIII^e siècle</i>, Voltaire Foundation, 2005. • Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier, Laurence Vanoflen (éds.), <i>Littérature et morale : XVI^e-XVIII^e siècles. De l'humaniste au philosophe</i>, A. Colin, 2001. • Paule Peletier, <i>Littérature et idées politiques au XIX^e siècle : 1800-1870</i>, Nathan, 1996. • Pierre Glaudes, Jean-François Louette, <i>L'Essai</i>, Hachette Supérieur, 1999. • Marc Angenot, <i>La Parole pamphlétaire</i>. Payot, 1982. 			

IDENTIFICATION UE : UE 3.AIntitulé : **Langue française 1 : Grammaire : Théories et préparation au concours**Code : **X4L1M3A**

Volume horaire :

10h CM**15h TD**ECTS : **4**

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

courriel :

courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les cours magistraux visent à rappeler ou à faire acquérir les grands principes de l'analyse grammaticale, appliqués à la langue française, en faisant bénéficier les étudiants des apports de la linguistique générale et théorique. Les composantes abordées sont essentiellement la lexicologie (morphologie et sémantique) et la morphosyntaxe (flexions, relations syntaxiques). Le code graphique est également au programme (relations phonologie/graphie, en vue des épreuves du CAPES).

Les bases de la grammaire française seront revues dans la perspective de l'enseignement : morphologie lexicale (procédés de formation des mots) et morphologie grammaticales (flexions et désinences verbales) ; syntaxe (étude de la phrase : phrase simple et phrase complexe, des classes grammaticales et des fonctions, emploi des modes et temps verbaux, etc.). Les TD sont fortement liés aux CM. Ils consistent à appliquer les connaissances et principes d'analyse acquis en CM à l'étude grammaticale de faits de langue extraits de textes littéraires. Des sujets de type CAPES seront systématiquement proposés pour permettre un entraînement régulier à l'épreuve d'admissibilité du concours.

Objectifs :

Il s'agit de consolider ou d'installer des connaissances afin de conduire à la maîtrise des fondamentaux de la langue française, de la/des norme(s) du français oral et du français écrit, tout en étant conscients de la variation linguistique. Les principes d'analyse et une méthodologie linguistique en orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique seront proposés et appliqués.

Le cours et les exercices sont conçus de manière à combiner l'acquisition de notions nécessaires pour le grade de master et pour la réussite aux concours de recrutement. Les sujets des travaux d'entraînement seront proposés à l'avance pour permettre aux étudiants de préparer les exercices, de réviser les notions grammaticales afférentes et de se constituer des fiches.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour

- Identifier les enjeux d'un fait de langue.
- Savoir utiliser à bon escient les tests syntaxiques pour différencier des faits de langue.
- Réfléchir sur des faits de langue, élaborer une problématique, traiter des occurrences (lexicales, morphosyntaxiques et syntaxiques) de façon organisée c'est-à-dire être capable de les repérer, de les classer et de les analyser en fonction de traits définitoires clairement présentés et justifiés, dans l'optique de l'épreuve de grammaire du concours.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

Travaux écrits : étude de points de grammaire, de lexicologie et questions liées au code graphophonologique, en s'appuyant sur un texte littéraire.

2^{ème} session :

Idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Calas F. & Rossi N., *Questions de grammaire pour les concours*, Ellipses, 2011 (1^{ère} éd. 2001).
- Denis D. & Sancier-Château A., *Grammaire du français*, Le Livre de poche, 1994.
- Gardes-Tamine J., *La grammaire : méthodes et notions*, Armand Colin, 2012.
- Lelièvre S., Bourbon F., Castellani M.-M. & Vénérian-Guénez C., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admissibilité*, SEDES, 2014 (rééd. revue 2015, Armand Colin).
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994 (4^è éd. revue et augmentée 2009).

IDENTIFICATION UE : UE3. BIntitulé : **Langue française 1. Didactique de la langue 1**Code : **X4L1M3B**

Volume horaire :

0 CM

15h TD

ECTS : **3**

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Le cours vise à consolider les connaissances grammaticales dans la perspective de mobiliser ces connaissances dans l'enseignement de l'étude de la langue au collège et au lycée. Les questions traitées reprennent tout ou partie des sujets traités dans l'UE3.A (classes grammaticales, fonctions syntaxiques, subordination, emplois des modes et temps verbaux, orthographe, etc.). Il s'agit d'initier les étudiants à une réflexion didactique centrée sur les objets grammaticaux aux programmes des classes du secondaire. Le cours proposera les principes généraux de la didactique de la langue et une présentation commentée des programmes du collège et du lycée centrée sur l'étude de la langue. Les analyses s'appuieront sur des documents professionnels (notamment des extraits de manuels, leçon et/ou exercices).

Objectifs :

Le cours vise à la fois la consolidation de connaissances grammaticales (grammaire, lexique et orthographe) et la réflexion sur leur transposition didactique dans l'enseignement du français. L'épreuve au concours (mise en perspective des savoirs grammaticaux) invite à analyser un point de langue en montrant les propriétés définitoires tout en proposant une progression de son enseignement conforme aux programmes en vigueur, au fil des classes de collège ou de lycée. Il s'agit donc de savoir problématiser l'enjeu didactique d'un fait de langue, envisager les pré-requis à son étude et émettre des hypothèses sur les difficultés possibles de son enseignement-apprentissage.

La méthodologie du traitement du dossier de mise en perspective des savoirs grammaticaux au concours sera présentée et illustrée. Des sujets de type CAPES seront proposés pour permettre un entraînement régulier à l'épreuve d'admissibilité du concours.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Les étudiants doivent être capables d'utiliser leurs connaissances grammaticales théoriques au service de la transposition didactique. En d'autres termes, il s'agit d'être capable de mener une réflexion pédagogique critique à partir d'un dossier constitué au concours d'une question de français moderne, d'une question d'ancien français et d'un document de mise en situation professionnelle (extraits d'un ou plusieurs manuels scolaires par exemple). Pour cela, il convient :

- de savoir définir les principales caractéristiques d'un fait de langue,
- de bien connaître les programmes de français du secondaire,
- de savoir analyser un document professionnel (la démarche pédagogique mise en œuvre dans une leçon, types d'exercices, la progressivité des activités, l'évaluation, etc.),
- de savoir articuler l'enseignement-apprentissage d'un fait de langue avec la compréhension de textes (littéraires ou non), avec l'expression écrite et orale,
- de savoir problématiser et trouver un plan pour rédiger l'épreuve écrite de didactique de la langue au concours.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

Écrit : exercices d'analyse de documents professionnels extraits de manuels scolaires (leçons et/ou exercices) et/ou questions de connaissances grammaticales diverses en lien avec les programmes et/ou sujet de type concours appuyé sur un dossier.

2^{ème} session :

Idem

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Brissaud C. & Cogis D., *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Hatier, 2011.
- Lelièvre S., Bourbon F., Castellani M.-M. & Vénérian-Guénez C., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admissibilité*, SEDES, 2014 (rééd. revue 2015, Armand Colin).
- Maingueneau D. & Pellet E., *Les notions grammaticales au collège et au lycée*, Belin, 2005.
- Pellat J.-C. & Fonvielle S., *Le Grevisse de l'enseignant*, Magnard, 2016.
- Simard C., Dufays J.-L., Dolz J. & Garcia-Debanc C., *Didactique du français, langue première*, De Boeck, 2010.

IDENTIFICATION UE : 3.C				
Intitulé : Langue française 1. Stylistique 1				Code : X4L1M3C
Volume horaire :	4h CM	10h TD		ECTS : 2
Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN			courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Cathy VIDALOU		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Le cours revient sur les grandes notions de stylistique généralement abordées dans le cursus Licence : les grandes catégories de la rhétorique, les modalités de l'<i>elocutio</i>. Il pose les bases méthodologiques du commentaire stylistique.</p>

Objectifs :
<p>Le cours a pour objectif l'analyse du fonctionnement du style d'un texte de la littérature française du XVI^e au XXI^e siècle, dans le cadre de l'épreuve de l'étude grammaticale au Capes. Il doit consolider les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant pour l'amener à construire seul son commentaire stylistique, à établir une nette distinction entre cette épreuve technique du concours et le commentaire composé littéraire.</p>

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?
<p>Il doit permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser les notions stylistiques, - de relever et classer les composantes rhétoriques d'un texte littéraire afin d'en construire son sens, - de formuler une problématique de lecture, - de proposer un plan détaillé du commentaire stylistique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Commentaire stylistique écrit	2 ^{ème} session : Commentaire stylistique écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<ul style="list-style-type: none"> - F. Calas, <i>Introduction à la stylistique</i>, Paris, Hachette Supérieur, 2007. - B. Dupriez, <i>Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)</i>, Paris, Bourgeois éditeur, « 10/18 », 1984. - A. Herschberg-Pierrot, <i>Stylistique de la prose</i>, Paris, Belin, « Lettres Belin Sup », 1993.

IDENTIFICATION UE : UE 3 D			
Intitulé : Langue française 1. Ancien français 1			Code : X4L1M3D
Volume horaire	5h CM	15h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Christine VENERIN		Courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr	
Intervenants	Anne-Cécile KOENIG- LE RIBEUZ	Courriel : anne-cecile.koenig@univ-reunion.fr	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Le cours vise à consolider les connaissances acquises en Licence dans les principaux domaines de la linguistique médiévale : morphologie, syntaxe, vocabulaire, phonétique. Le CM les TD seront étroitement corrélés.

Objectifs :

Ce cours vise à préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité au CAPES de Lettres modernes qui comporte une étude linguistique portant sur un texte d'ancien français (XIIe-XIIIe s.) ou de moyen français (XIVe-XVe s.).

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Maîtriser la morphologie et la syntaxe de l'Ancien français
- Maîtriser le vocabulaire et les bases en phonétique de l'Ancien français

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Ecrit portant sur les connaissances et la capacité d'analyse	2 ^{ème} session : Ecrit portant sur les connaissances et la capacité d'analyse
--	--

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1995, 2^e éd.
 OU : Geneviève Joly, *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand colin, 2009.
 Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux : SOBODI, 1994, 4^e éd.
 Roland Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
 Noëlle Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris : Nathan, 1994, collection « 128 ».
 Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* en ligne : www.lexilogos.com/français_dictionnaire_ancien.htm
 ATILF-CNRS-Nancy Université, *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)* en ligne : <http://www.atilf.fr/dmf>

IDENTIFICATION UE : 4.A

Intitulé : Dissertation 1 : critique littéraire			Code : X4L1M4A
Volume horaire :	3h CM	10h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Mohamed AIT-AARAB		courriel : mohamed.ait-aarab@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Mohamed AIT-AARAB	courriel : mohamed.ait-aarab@univ-reunion.fr	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

La dissertation est un exercice fondamental dans la réflexion. Etymologiquement, il renvoie à l'art d'entrelacer, de tresser un raisonnement. Ce cours sera donc l'occasion de revoir les étapes d'un raisonnement rigoureux et logique. Il s'appuiera sur un rappel historique de la critique littéraire en privilégiant une approche critique des grands genres, une réflexion théorique sur les principaux courants de la critique et une présentation des grandes figures de la critique.

Objectifs :

Ce cours vise donc principalement à exercer les étudiants sur différents sujets de dissertation, à utiliser les méthodes d'analyse critique pour commenter les textes littéraires et à améliorer leur capacité à réfléchir de manière efficace et rapide.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- problématiser un sujet de dissertation
- sélectionner des exemples littéraires pour argumenter
- construire une réflexion logique et rigoureuse
- connaître les grands courants de la critique littéraire française.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : 2 évaluations sous la forme de dissertation	2 ^{ème} session : Une dissertation
---	--

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bismuth, H., *La Dissertation littéraire et ses enjeux. Parcours méthodologique*, EUD, 2011.
- Vassevière, J. & Toursel, N., *Littérature : 140 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Merlin-Kajman, H., *La Dissertation littéraire*, « Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle », 2009.
- Citton, Y., *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?* Paris, Amsterdam, 2007.
- Ravoux-Rallo, É., *Méthodes de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1999.
- Compagnon, A., *Le Démon de la théorie, Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 1998.

IDENTIFICATION UE : PP (S1)

Intitulé : STAGE. Suivi et accompagnement		Code : X4L1MPP	
Volume horaire	0 CM	15h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : LELEU Chantal		Courriel : leleuchantal@gmail.com	
Intervenants	LELEU Chantal	Courriel : leleuchantal@gmail.com	
		Courriel :	

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Dans ce cours, il s'agira de familiariser les étudiants entrant en master avec des notions didactiques fondamentales telles que : objectif/compétence ; démarches d'apprentissage ; statuts et formes de l'évaluation ; différenciation ; programmation et progression, dévolution, métacognition. Des modèles théoriques spécifiques à la didactique du français seront apportés, tant autour des compétences du lecteur que du processus rédactionnel en didactique de l'écrit.

Pour ce faire, les travaux conduits consisteront en des manipulations d'outils didactiques et pédagogiques : Instructions officielles ; écrits professionnels d'enseignants ; extraits de manuels ; sujets de contrôles et productions d'élèves ; séquences vidéos.

Une large place sera également attribuée à la réflexion entre pairs sur les représentations du métier d'enseignant.

Objectifs :

Donner aux étudiants les moyens de tirer profit du stage d'observation et pratique accompagnée en leur fournissant des concepts didactiques et en leur donnant des clés d'analyse.

Initier les étudiants à la conception de démarches didactiques et à la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés.
Offrir aux étudiants un espace d'échanges interactifs et constructifs à partir des situations observées en stage

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin du cours, les étudiants devront être capables de :

- Conduire une analyse critique et pertinente à partir d'un support pédagogique ou d'une situation d'enseignement ;
- Mettre en relation une réflexion théorique avec une proposition didactique concrète portant sur le même domaine ;
- Se positionner de manière éclairée vis-à-vis de leur projet professionnel.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Session 1 : contrôle terminal écrit, devoir sur table de 2h.

Session 2 : un oral.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- REUTER Yves (sous la dir.), *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck, 2013, (3^{ème} édition).
- AHR S, *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée. Expérimentations et réflexions*. CRDP de Grenoble, 2013.
- ROSIER Jean-Maurice, *La Didactique du Français*, PUF, 2002.
- PLANE Sylvie, SCHNEUWWLY Bernard, *Les outils d'enseignement du Français, Repères N° 22*, Paris, INRP, 2000.
- Pour les programmes en vigueur, voir le site officiel de l'éducation nationale, <http://eduscol.education.fr/>